

UNAFAM Hauts-de-Seine

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

Ils nous soutiennent

Agence Régionale de Santé,
Conseil départemental 92,
CPAM 92,
Les municipalités :
Antony,
Asnières-sur-Seine,
Bagneux,
Bois-Colombes,
Boulogne-Billancourt,
Bourg-la-Reine,
Chatenay-Malabry,
Chatillon,
Chaville,
Clamart,
Clichy-la-Garenne,
Colombes,
Courbevoie,
Fontenay-aux-Roses,
Garches,
Gennevilliers,
Issy-les-Moulineaux,
La Garenne-Colombes,
Le Plessis-Robinson,
Levallois-Perret,
Malakoff,
Marne-la-Coquette,
Meudon,
Montrouge,
Nanterre,
Neuilly-sur-Seine,
Puteaux,
Rueil-Malmaison,
Sceaux,
Saint-Cloud,
Sèvres,
Suresnes,
Vanves,
Ville d'Avray,
Villeneuve-la-Garenne.

Merci



Nos chiffres clefs :

546 adhérents (534 fin 2022)

2 salariées : 1 chargée de mission psychologue et
1 chargée de coordination et développement

48 bénévoles assurant :

26 représentations communales

16 permanences locales d'accueil et 1 accueil téléphonique 7j/7 (01 46 95 40 92)

Plus de **100 mandats de représentations** locaux, départementaux, régionaux ou nationaux

Près de 1.000 personnes accueillies physiquement, téléphoniquement et dans les réunions collectives y compris colloques et forums

13.705 heures de bénévolat

Budget de fonctionnement (y compris la mise à disposition d'une salariée à temps plein) : **85 K€**

SOMMAIRE

INTRODUCTION ET FAITS MARQUANTS	PAGE 3
FONCTIONNEMENT DE LA DELEGATION UNAFAM 92	PAGE 4
PROJET ASSOCIATIF DE L'UNAFAM (2023-2028)	PAGE 6
ACTIONS DE L'UNAFAM EN 2023	PAGE 6
PROJETS POUR 2024	PAGE 11
CONCLUSION	PAGE 12



L'année 2023 a été marquée par le renouvellement des représentants des usagers dans les établissements de santé. La synthèse régionale des rapports des commissions des usagers, diffusée en tout début 2024 par l'ARS montre que l'UNAFAM est la plus importante association d'usagers en Île-de-France

L'UNAFAM a élaboré son plan stratégique 2023 / 2028. Il comprend plus de 60 actions coordonnées entre les niveaux départemental, régional et national, organisées autour de quatre axes : le soutien auprès des familles, le rayonnement vers la société, les relations avec les parties prenantes externes, les forces vives internes.

Un troisième fait marquant a été le 60ème anniversaire de l'UNAFAM. Il a été l'occasion d'un évènement national sur deux journées, organisé par l'association à Paris. Au-delà des rappels sur les réalisations passées, l'objectif était de susciter une nouvelle dynamique en mettant l'accent sur le rétablissement, la recherche, les pairs aidants, les multiples partenariats.

Un quatrième fait marquant est le soutien de l'Agence Régionale de santé pour le développement de notre délégation régionale. Nous pourrions exprimer, plus encore, le point de vue des usagers dans des instances régionales de pilotage en ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement des établissements de soins : Plan Régional de Santé 3, Comité d'allocation des ressources en psychiatrie, jury pour des appels à projets, déploiement des « 50.000 solutions » ...

Sur le terrain, l'UNAFAM 92 a poursuivi et renforcé ses actions de proximité : participation aux CLSM, à des conférences organisées par plusieurs communes, aux Semaines d'information sur la santé mentale, aux formations BREF... Les réunions d'échanges et de convivialité destinées à l'entourage familial ont été poursuivies ainsi que les journées d'information et de formation. La construction d'un cycle de réunions thématiques pour les parents d'enfants et d'adolescents a démarré pour une future mise en place.

Enfin, le soutien régional pour le développement de la délégation Ile de France évoqué ci-dessus, a pour conséquence une évolution de la gouvernance départementale avec l'arrivée d'une nouvelle déléguée départementale : Christine Tabaracci, et de son équipe, à compter du 23 février 2024, le précédent délégué départemental transférant son engagement de délégué au service de la délégation régionale.

Ces réalisations illustrent la volonté de l'UNAFAM d'être présente localement sans oublier les instances qui influent sur les politiques publiques relatives au handicap psychique.

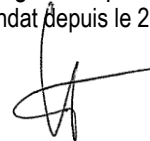
Bois-Colombes, le 10/04/2024

Christian ROSSIGNOL
Délégué départemental UNAFAM Hauts-de-Seine
Sortant le 22/02/2024

Délégué régional UNAFAM Île-de-France
Au 23/02/2024



Christine TABARACCI
Déléguée Départementale Unafam Hauts-de-Seine
Mandat depuis le 23/02/2024



I. FONCTIONNEMENT DE LA DELEGATION UNAFAM 92 - 2023

1 ORGANISATION

BUREAU 2023	
Délégué départemental	Christian ROSSIGNOL
Vice-délégué départemental	Michel GIRARD
Secrétaire du bureau	Annie LOUYS
Trésorière	Christine TABARACCI
Membres permanents	Michèle BARREAU, Danielle COMPARIN, Michèle MILLARD, Jacques ÉBOLI, Serge HUDÉ, Françoise GUINEL
Membres invités permanents thématiques	Françoise le BARON, Michel CORTIAL, Michel DOUCIN, Marc LECONTE
Membres invitées permanentes salariées	Eliane COLLOMBET, Chargée de Mission Psychologue Dominique GAYET, Chargée de Coordination et Développement

2 VIE DE LA DELEGATION

• Les bénévoles & Adhérents

48 bénévoles permettent à la délégation des Hauts-de-Seine de fonctionner et d'assurer 26 représentations municipales, avec 16 permanences d'accueil local, de très nombreux mandats de représentation locaux, départementaux, régionaux et nationaux (près de 100 mandats tout confondu).

Une équipe de 7 bénévoles assure un accueil téléphonique des familles en permanence (7j/7) par le numéro dédié "Unafam Hauts-de-Seine Écoute" (01 46 95 40 92).

Le bureau de la délégation s'est réuni 13 fois en 2023, pour décider des orientations à prendre et des actions à entreprendre, contrôler les actions en cours et analyser les résultats obtenus.

L'ensemble des bénévoles a été convié quatre fois à Bagneux (92220) au Centre Jean Caurant d'Espérance Hauts-de-Seine en présence ou via une visioconférence afin d'échanger, d'avoir les diverses informations nécessaires aux actions locales ou départementales. Certaines réunions avaient une thématique dédiée : plan stratégique 2023-28, Présentation CSAPA (Centre de Soins et d'accompagnement en Addictologie) et une était en présence de la CVA (Commission de la Vie Associative) de l'Association.

Ces réunions (bureau et bénévoles) font l'objet de comptes rendus diffusés aux bénévoles.

D'autres réunions plus spécifiques sont animées par notre chargée de mission psychologue. Elles concernent essentiellement l'appui à l'équipe des accueillants, le fonctionnement des groupes de parole et les formations pour les aidants et professionnels.

Le comité « communication » composé de membres du bureau avec l'appui de la chargée de mission réalise deux fois par an le bulletin de liaison de l'UNAFAM 92, envoyé aux adhérents et partenaires.

Une fois par an, les nouveaux adhérents de l'année, sont conviés à une réunion d'information et de présentation de nos actions et entraides pour les familles.

Également, une fois par an, tous les adhérents sont conviés à une Assemblée Annuelle donnant lieu à un compte-rendu d'activités et financier ainsi qu'à un débat sur un thème :

► En 2023 : « AT 92, la présentation de l'Association tutélaire »

• Une structure permanente

Une chargée de mission psychologue clinicienne détachée par l'ARS assure un rôle de coordination au sein de la délégation, depuis décembre 2010 :

- Soutien la coordination et l'appui technique des différentes équipes de bénévoles,
- Accompagne et assure la formation continue des bénévoles accueillants,
- Promeut le développement de nouveaux dispositifs d'aide aux familles,
- Accompagne l'intégration des nouveaux bénévoles dans leurs prises de poste,
- Présente le travail de la délégation auprès des réseaux professionnels,
- Anime des réunions spécifiques pour les aidants ; des actions de sensibilisation et dé-stigmatisation auprès de divers publics.

Une Chargée de coordination et de développement, grâce à l'appui du Conseil Départemental depuis 2009, assure ce rôle depuis novembre 2013 :

- * Assure la gestion administrative, comptable et financière de la délégation en étroite collaboration avec la trésorière,
- * Assiste les membres du bureau de la délégation et l'intendance globale de la délégation,
- * Réalise et suit des dossiers de demandes de subventions (municipaux, départementaux et autres organismes),
- * Met en forme des éléments de communication en binôme avec la chargée de mission de la délégation et le référent communication,
- * Assure les mises à jour d'informations et actualités de nos pages internet,
- * Répond aux demandes d'informations et de documentations des bénévoles Unafam 92, des familles, des partenaires et de tous les publics intéressés.

3 DONNEES FINANCIERES (ARRONDIS)

Unafam Hauts-de-Seine	2022	2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	11.017	11.156
Ventes de biens et services	336	40
Produits de tiers financeurs		
Subventions CNSA	5.138	3.679
Autres subventions	50.975	52.440
Dons reçus	19.204	14.556
Contributions financières	1.704	1.688
Reprise sur amortissements-provisions		
Utilisation des fonds dédiés	8.152	5.000
Autres produits	2.048	1.890
TOTAL	98.272	92.093
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats	6.415	3.393
Services extérieurs	12.997	7.220
Autres services extérieurs	25.431	22.829
Charges du personnel *	50.936	55.863
Dotations aux amortissements	1.821	1.840
Autres charges de gestion courante	671	679
TOTAL	98.788	96.107
RESULTAT D'EXPLOITATION		
76 - Produits financiers	213	1.643
RESULTAT COURANT	516	-4.014
TOTAL DES PRODUITS	98.788	90.450
TOTAL DES CHARGES	98.272	96.107
RESULTAT NET	516	-4.014
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
875 – Bénévolat	397.517	441.300

* Hors Personnel mis à disposition estimé à 60 K€ / an, poste de Chargée de mission – Psychologue, détachée de l'Hôpital ERASME, financement ARS

II. PROJET ASSOCIATIF 2023-2028

Les actions et les projets de l'UNAFAM 92 s'inscrivent dans les orientations et les priorités définies par l'UNAFAM Nationale au travers de ses missions sociales et de ses actions militantes. Elles sont précisées dans le projet associatif.

Ce projet matérialisé par le plan stratégique se décline en 4 axes :

- Soutien des familles concernées par un proche souffrant de trouble(s) psychique(s),
- Le rayonnement de l'association vers la société,
- Les relations avec les parties prenantes externes,
- Les forces vives internes.

III. ACTIONS DE L'UNAFAM 92 en 2023

1. SOUTENIR LES FAMILLES DES PERSONNES VIVANT AVEC DES TROUBLES PSYCHIQUES : NOTRE PRIORITE

Le soutien aux familles des personnes malades en psychiatrie est la mission numéro un de l'UNAFAM. Cet accueil s'adresse à toutes les familles, adhérentes ou non, et tout public intéressé.

Son déploiement se fait par différents dispositifs, **individuels ou collectifs**, ayant pour objectifs : **accueillir, informer, former et promouvoir l'entraide entre familles dans la durée.**

Dispositifs individuels

a) Les entretiens physiques : assurés par **22 accueillants** sur **17 points d'accueil** répartis dans le département (dépliant en annexe). Les entretiens se font lors des permanences mensuelles ou sur rendez-vous.

b) L'entretien téléphonique : accueil sur un numéro dédié, le **01.46.95.40.92**, assuré par **7 accueillants 7j/7**. Des appels en direct aux délégués de communes ou sur le numéro administratif de la délégation sont aussi très fréquents. Dans ces entretiens, une écoute attentive, des informations et des rendez-vous pour un entretien individuel sont proposés.

Ainsi, en volume annuel, on a recensé 628 entretiens individuels (accueils physiques ou téléphoniques) et **910 courriels qui ont fait l'objet d'une réponse d'orientation**. Ils sont en augmentation constante.

Informations à retenir des accueils de ces personnes reçues en 2023

Pour mémoire, voici les **5 chiffres clés du baromètre 2023 de l'Unafam** sur la **difficulté globale d'accès aux soins** par les proches souffrant de troubles et sur les droits fondamentaux des proches et de leurs familles dans divers domaines en rapport avec la psychiatrie :

✚ Près des **2/3 des répondants** indiquent que l'accès à un psychiatre ou à une psychologue est difficile

✚ **60 %** des répondants déclarent que leur proche n'a pas été accompagné par un professionnel dans sa demande d'aide auprès d'une MDPH

✚ **44 %** des répondants ont déjà été interdits de visite à leur proche hospitalisé

✚ **85 % des répondants** considèrent que leur proche accède difficilement à au moins un de ses droits

✚ **69 %** des répondants considèrent que **les maladies psychiques sont représentées de façon stigmatisante** et anxiogène dans les médias (+ 9 points par rapport à 2022)

Les chiffres du tableau à la page suivante ont été élaborés d'après les renseignements donnés par les familles reçues lors d'un appel téléphonique ou d'un entretien individuel.

DONNÉES CONCERNANT LES FAMILLES ACCUEILLIES EN 2023

Qui nous a contacté		Commentaire
Amis	5%	D'une année sur l'autre, peu ou pas d'évolution concernant le lien du proche avec la personne malade. Néanmoins, les prises de contact provenant des frères et sœurs et celles provenant des professionnels sont en progression.
Conjoint	6%	
Fratrie	14%	
Mère	55%	
Père	9%	
Autres proches (grand parent, enfant majeur, ...)	7%	
Professionnels	4%	
Tranche d'âge de la personne malade		Commentaire
18/25 ans (et moins)	25%	Les accueils concernent en grande partie des personnes en souffrance psychique sur la tranche d'âge de 26/50 ans. La proportion de la tranche 18/25 ans et moins est stable et se rapproche en % de celle des + de 51 ans.
26/50 ans	46%	
+de 51 ans	29%	
Les pathologies citées		Commentaire
Autres	48%	Autres : Troubles anxieux, addictions, autismes, borderline, bouffées délirantes, toc Les schizophrénies constituent, une fois encore, le diagnostic énoncé le plus fréquent. L'augmentation des demandes concernant d'autres pathologies semble indiquer la reconnaissance de l'Unafam comme véritable interlocutrice pour les familles dont un proche souffre d'un trouble psychique envahissant, quel qu'il soit.
Bipolarité	16%	
Dépression	8%	
Schizophrénies	28%	
Aide pour soi ou le proche toutes thématiques confondues		Commentaire
Pour soi	60%	Essentiellement sur les Groupes de parole et formations des aidants MDPH, Activités sociales, emploi et hospitalisation sans consentement
Pour le proche	40%	
Type d'accueil de pair à pair		Commentaire
Premier Accueil à l'Unafam	86%	En 2023, le nombre de nouvelles familles accueillies a dépassé de façon très significative l'année précédente. A noter que les entretiens de suivi concernent aussi bien les adhérents que les non-adhérents, l'accueil/l'écoute de pair à pair étant une aide essentielle mise en place par l'Unafam pour toutes les familles.
Entretien de suivi (adhérents ou non)	14%	
Nombre d'adhérents parmi les personnes reçues	26%	
Nombre de non-adhérents	57%	
Situation d'adhésion pas abordée	17%	

Dispositifs collectifs

L'UNAFAM propose plusieurs dispositifs en groupe afin de promouvoir l'entraide, l'information, l'accompagnement et la formation des familles. Deux tableaux ci-dessous présentent un récapitulatif de l'activité de ces dispositifs classés selon les objectifs :

LES REUNIONS DE CONVIVIALITE ET D'INFORMATION
Les Réunions d'Antenne : réunions mensuelles d'information, d'échange et de convivialité. Une première rencontre avec d'autres familles concernées par des expériences semblables. Un accueil atypique mais très utile pour montrer la force de l'échange de pair-à-pair et ouvrir la porte aux autres propositions d'entraide.
Réunion d'Antennes Nord, Centre et Sud 92, Café Rencontre l'Escapade à Suresnes (1 par mois)
Réunion des nouveaux adhérents de l'année et l'assemblée annuelle
SOIT 42 REUNIONS TENUES POUR 214 PARTICIPANTS
GROUPES ET ESPACES D ECHANGES
Groupes de parole : Constitués de 7 à 10 participants par groupe. Réunions mensuelles animées par un psychologue et un coordinateur bénévole . Offrent aux adhérents un espace d'écoute et de réflexion collective pour envisager de nouvelles attitudes à avoir face à soi-même, à leur proche et au système de soins. Actuellement 3 groupes sur le département : Bois-Colombes (Nord), Saint-Cloud (Centre), Fontenay-aux-Roses (Sud).
Groupe Grands-parents IDF : Quand les petits-enfants ont un ou les deux parents souffrant de troubles psychiques, le rôle des grands-parents est complexe et délicat. Groupe animé par un thérapeute familial bénévole (78) et une coordinatrice bénévole (92). Des réunions organisées par l'Unafam et en collaboration avec l'EPE IDF (Ecole des parents et éducateurs IDF).
Groupe d'échanges Frères et Sœurs IDF Leurs échanges permettent une reconnaissance des aspects particuliers liés à leur place dans la famille. Notre délégation participe à la dynamique régionale qui soutient ces groupes.
SOIT 45 REUNIONS TENUES POUR 110 PARTICIPANTS
Tous les adhérents Unafam peuvent participer au groupe de son choix à travers l'IDF (collaboration entre délégations)
FORMATIONS DES AIDANTS
Journée d'Information Troubles psychiques
Journée Mieux accompagner mon proche souffrant de schizophrénie
Formation mieux communiquer avec un proche souffrant de troubles bipolaires
Journée comportement enfants et adolescents
SOIT 6 FORMATIONS POUR 63 PARTICIPANTS
TOTAL GENERAL : 93 réunions pour 387 participants

La délégation promeut et soutient les formations proposées par nos partenaires :

FORMATIONS EN PARTENARIAT
Le Programme psychoéducatif "Profamille" , organisé à la Clinique MGEN de Rueil-Malmaison , à l' Hôpital Louis Mourier de Colombes et à l' Hôpital Paul Guiraud de Clamart . Ce programme est animé par des professionnels et est constitué de 14 séances sur 6 mois avec un accompagnement de 2 ans. Il permet à l'entourage de mieux comprendre la maladie et ce que vit la personne malade, de mieux communiquer avec elle et les équipes médicales.
Le Programme BREF 92 - créé par l'Hôpital Le Vinatier de Lyon Bron et l'Unafam 69, ce programme de psychoéducation court est destiné à l'entourage d'une personne prise en charge en psychiatrie, surtout lors d'une première hospitalisation. Il est composé de trois séances d'une heure environ (une par semaine ou quinzaine le plus souvent), pour une seule famille. Ces séances sont animées par un binôme de soignants (psychologue, infirmier, ...) et accompagnées par un bénévole Accueillant Unafam pour la troisième séance. <u>Ces programmes ont été développés et poursuivis en 2023.</u>

2. LES AIDES AUX PROCHES MALADES : DE NOUVEAUX DISPOSITIFS DANS LE DOMAINE MEDICO-SOCIAL

Bref : programme de psychoéducation pour les familles

En 2023, l'Unafam a poursuivi sa coopération pour déployer le programme Bref. (Cf. ci-dessus)

Deux dispositifs sont en place : un dans le secteur nord 92 porté par l'hôpital Roger Prévot, l'autre dans le sud 92 porté par l'Etablissement Erasme.

L'objectif étant que cette offre puisse être faite aux familles par tous les établissements du département.

Plateforme de réhabilitation psycho-sociale

Ce dispositif porté par les établissements de santé, a pour but d'associer tous les acteurs intervenants auprès des personnes ayant des troubles psychiques avec un changement radical d'attitude : ne plus donner un traitement médicamenteux, mais bâtir avec la personne un projet concernant les soins, l'accompagnement et les activités. Il a été décidé avec l'Agence Régionale de Santé de créer deux plateformes (nord et sud) pour les Hauts-de-Seine. Celle du nord est portée par la MGEN de Rueil-Malmaison, l'Hôpital Roger Prévot et le Cash de Nanterre. Son fonctionnement a débuté en juin 2023. Celle du sud, portée par l'établissement Erasme et le Groupement hospitalier Paul Guiraud de Clamart, a eu son agrément à la fin de l'année 2023. Chaque plateforme doit assurer une évaluation des candidats à cette démarche orientée « rétablissement » et former de plus en plus de secteurs et de structures médico-sociales à ces pratiques. Espérance Hauts-de-Seine pratique ceci depuis 2022 avec des résultats très encourageants.

Représentants des usagers (RU)

A noter que sur le site de l'ARS Ile de France, l'UNAFAM avec 91 RU compte le plus grand nombre de RU dans les commissions des usagers. L'association figurant en 2^e position possède 79 représentants. Ces commissions sont l'instance où les établissements peuvent être interpellés sur la mise en œuvre des dispositifs exposés ci-dessus.

Relocalisation

La relocalisation des secteurs de Roger Prévot a pris, hélas, encore du retard. La sélection du cabinet d'architecte a été repoussée à la mi 2024. Dans les domaines de la construction et des directions techniques, les jeux olympiques 2024 ont provoqué une surenchère des entreprises impliquées provoquant aussi des départs dans les directions correspondantes des hôpitaux.

Le projet régional de santé (PRS3), validé en novembre 2023, comporte la 3^{ème} et dernière étape de relocalisation des lits d'hospitalisation situés en dehors du département. En rappel, le SEGUR de l'investissement en santé a attribué au site de la MGEN de Rueil-Malmaison des crédits au titre de la « reprise de secteurs de psychiatrie générale ».

Le PRS 3 comporte la santé mentale dans ses priorités, mais ne chiffre aucun des moyens nécessaires pour attendre les objectifs auxquels nous ne pouvons que souscrire.

Projet territorial de santé mentale (PTSM)

La transformation en fiches actions des objectifs retenus se poursuit mais a été retardée par le lancement par le gouvernement du « CNR » (Conseil National de la Refondation) en santé, renforçant ce qui avait été retenu par le PTSM. Il est prévu une deuxième série de contractualisation des nouvelles actions en juin 2024.

Alternatives aux départs en Belgique

Espérance Hauts-de-Seine a mis en œuvre en 2023 deux solutions nouvelles financées par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil départemental :

- Une extension du Foyer d'accueil médicalisé de Bagneux (FAM) par l'achat et l'aménagement d'une maison qui a permis à 7 personnes volontaires du Foyer principal de s'y installer en octobre 2023 permettant une vie collective mais avec une autonomie plus grande. L'accompagnement reste assuré par les équipes renforcées du Foyer.
- L'autre création, en partenariat avec l'Hôpital Roger Prévot de Moisselles, a permis à 8 personnes de mettre fin à une hospitalisation de longue durée en intégrant 3 appartements à Nanterre, assez proches les uns des autres, bénéficiant de 2 animateurs pour veiller aux divers aspects de cet hébergement semi-collectif, avec des activités communes. Dans le même temps, le suivi en santé de ces personnes est assuré par le SAMSAH (service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) qui veille particulièrement à ce que ce départ de l'hôpital ne soit pas l'occasion d'une rupture de soins. Les occupants sont entrés progressivement de juin à septembre 2023 avec succès. Tous les candidats ont été volontaires, ont visité les lieux et examiné tous les aspects de cette évolution. La même opération est prévue avec l'hôpital Corentin Celton (APHP) à Issy-les-Moulineaux, mais les appartements promis peinent à être mis à disposition.

Logements et accompagnements

Les exemples ci-dessus vont dans le sens souhaité par les pouvoirs publics, dit de « transformation de l'offre » ou, pour l'ONU, de « désinstitutionnalisation » sans qu'il faille de longs délais de construction et sans rejeter sur les familles la prise en charge de leurs proches. Pour cela, l'appui des municipalités, des bailleurs sociaux et la collaboration étroite avec les équipes soignantes sont indispensables. Les Conseils locaux de santé mentale (CLSM) sont le lieu de concertation pour y parvenir.

Conseils locaux de santé mentale (CLSM)

Ces entités sont les instances de concertations pour mettre en place localement toutes les composantes contribuant à l'amélioration de la réponse aux besoins des personnes ayant des troubles psychiques. Il existe 19 CLSM actifs dans le département des Hauts-de-Seine et 5 en projet. Il faut rester vigilant pour que leurs activités soient effectivement maintenues, grâce à un trio efficace : un élu municipal impliqué (le maire ou un adjoint), un secteur de psychiatrie intéressé par la prévention réduisant ainsi les hospitalisations et un coordinateur (souvent salarié municipal dédié à temps partiel au CLSM) qui organise les concertations entre les différents acteurs du territoire. L'Unafam qui fait partie des fondateurs et doit veiller au maintien de l'activité du CLSM lorsqu'un des acteurs du trio change.

L'objectif d'avoir un CLSM par secteur de psychiatrie semble raisonnable, ce qui peut se traduire sous forme d'intercommunalité si le secteur couvre plusieurs communes. Cette organisation a aussi pour effet d'optimiser le nombre de réunion auquel un même secteur de psychiatrie est invité à participer. A nous, Unafam, d'œuvrer avec diplomatie.

Les GEM (groupes d'entraide mutuelle)

Il n'y a pas eu de nouvelle création de GEM en 2023. L'Unafam 92 assure un rôle de parrain dans 8 GEM du département. En pratique, elle a dû intervenir auprès de certains d'eux, en tant que parrain, pour assurer la continuité des activités qui étaient remises en question par une réduction du nombre de responsables de ces associations.

Les représentations dans les hôpitaux ou cliniques psychiatriques : Quelques changements par rapport à 2022, suite renouvellement de mandats, réalisé fin 2023 :

Etablissements Hospitaliers	Conseils de Surveillance	Représentants des Usagers Unafam 92 CDU (Commission des Usagers, renouvelée déc. 2022)
Centre Hospitalier « PAUL GUIRAUD » VILLEJUIF/ CLAMART - Adultes	Dominique LECONTE	Dominique LECONTE (92) et Thierry VILLERS (92)
EPS « ROGER PRÉVOT » 95570 MOISSELLES - Adultes et infanto-juvénile	Michel GIRARD (Vice-président)	Michel GIRARD (Titulaire et Vice-président), Danielle COMPARIN (Suppléante), Bernard BERGEOT (Titulaire - 95), Patrick CARRALE (suppléant)
Centre Hospitalier Spécialisé « ÉRASME » ANTONY - Adultes et infanto-juvénile	Michel CORTIAL Dominique PAOLI	Michel CORTIAL (Titulaire), Martine VILLERS (Titulaire), Dominique PAOLI (Suppléante), Dominique SERAN (suppléante)
GHT PSY SUD PARIS - Commission des Usagers de Groupement		Michel CORTIAL (membre CDUG)
Centre Hospitalier « MAX FOURESTIER » - NANTERRE - Adultes	Michel GIRARD	Michèle MILLARD (Titulaire)
Centre Hospitalier Universitaire AP HP « CORENTIN CELTON » - ISSY LES MOULINEAUX - Adultes		Monique MEUNIER (Titulaire)
Hôpital Louis Mourier (AP HP) - 92700 COLOMBES		Poste vacant
Etablissement de Santé Mentale Groupe MGEN - RUEIL MALMAISON - Adultes		Michel RIGAUT (Titulaire & vice-président) Kéa SAMARINE, Marie-Laure CHABROL, Annie LOUYS (suppléantes)
Clinique médicale et pédagogique Dupré de la Fondation des Étudiants de France - SCEAUX		Dominique PAOLI (Titulaire), Marc LE GOC (Titulaire)
Clinique Médicale « Adultes » - VILLE D'AVRAY		Chantal DELACROIX (Titulaire)
Hôpital de jour « Adolescents » - VILLE D'AVRAY		Chantal DELACROIX (Titulaire)
Clinique Les Pervenches - FONTENAY-AUX-ROSES		Danielle DELATTRE (Titulaire)
Hôpital de jour « Adulte » Denis Croissant - CHATENAY MALABRY		Dominique PAOLI (Titulaire), Mathilde ALTMAN (Suppléante)
Clinique de Rochebrune – Groupe Orpéa - GARCHES		Marc LECONTE (Titulaire)
Clinique du Château – Groupe Orpéa - GARCHES		Marc LECONTE (Titulaire)
Maison de santé Bellevue - Groupe Orpéa - MEUDON		Michel DOUCIN (Titulaire et Président)

REPRESENTATIONS DEPARTEMENTALES

AT 92 – Association Tutélaire des Hauts de Seine	Michel CORTIAL, Michèle MILLARD
CDCA - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie	Christian ROSSIGNOL (Titulaire), Marc LECONTE (Suppléant) Michel GIRARD (Titulaire)
CDSP 92 – Commission Départementale des Soins Psychiatriques	Isabelle CHAUMENY-BIANQUIS, Thierry VILLERS (au titre de la FNAPSY)
Comité d'entente 92 / Associations de personnes handicapées	Christian ROSSIGNOL & Michel GIRARD
Conseil d'Administration d'Espérance Hauts-de-Seine (EHS) à Bagneux	Michel GIRARD (Président), Jacques ÉBOLI (Vice-président et Trésorier), Serge HUDÉ, Marc LECONTE, Marc LE GOC
Conseil Territorial de Santé des Hauts-de-Seine (ARS-CRSA / PTSM)	Michel GIRARD (Vice-Président), Marc LECONTE (Suppléant)
MDA 92 (Maison des Adolescents)	Michèle BARREAU (Administrateur)
MDPH – Maison départementale pour les personnes handicapées Commission exécutive CDAPH / Commission plénière	Michel GIRARD (secrétaire), Christian ROSSIGNOL (suppléant) Thierry VILLERS (titulaire), Annie LOUYS, Françoise le BARON (suppléants-es)
UDAF 92	Marc LECONTE

3. COMMUNICATION

Assurer la cohésion et la solidarité entre nos adhérents et contribuer à la déstigmatisation des maladies psychiques figurent parmi les objectifs de nos actions de communication...

Les principaux outils de communication de la délégation sont les bulletins semestriels de liaison, les courriels envoyés à nos adhérents et à nos bénévoles et le site Internet dont les abonnés (partenaires institutionnels, professionnels et le public) peuvent recevoir les notifications d'actualités. En complément, le site internet du 92 offre des ressources documentaires visant l'aide et l'information des familles sur les maladies psychiques et des suggestions pour y faire face. Enfin, s'y ajoutent des interventions dans des instances locales et des conférences.

Le siège national de l'UNAFAM édite une revue « Un autre regard », et des documents d'information pour le grand public (exemple : « troubles psychiques, Et si on en parlait »). Son site Internet couvre les actualités en santé publique, présente des informations pratiques et juridiques sur le handicap psychique, permet d'accéder à des formations E-learning...

4. QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS DE BENEVOLES

Erasmus et Ville d'Antony - notre représentant – délégué de la ville d'Antony

La finalisation du Projet « Erasmus 2027 » a été abordé en intégrant le projet des usagers, élaboré en Commission des Usagers. Il en ressort plusieurs axes dont l'accès aux soins en situation de crise, la réduction des mesures d'isolement contentieux, le soutien aux familles et la valorisation de la parole des patients, la participation à un groupe de réflexion sur l'agencement des locaux d'isolement, le démarrage des formations Bref avec la participation de l'Unafam. Un projet est prévu début 2024 avec une nouvelle session de formation de formateurs Bref.

Représentant des Usagers – notre Référent RU et Représentant de Commune de Suresnes et de Vaucresson

Dans les commissions des usagers des cliniques Rochebrune et du Château à Garches, la fonction représentant des usagers n'a pas pu être assez réactive auprès des usagers car la fréquence des réunions est trimestrielle. Pour progresser sur la réactivité, une proposition a été émise en mettant en avant dans ces cliniques l'intérêt d'avoir un plan d'amélioration continue auquel le représentant des usagers pourrait participer.

Actions à Meudon – notre Représentant de Commune de Meudon

Le principal sujet 2023 a été la préparation d'une manifestation coorganisée avec la ville dans le cadre de la SISM. Parallèlement étaient organisées des portes ouvertes de différentes institutions sanitaires et médico-sociales.

A la clinique de santé mentale de Meudon-Bellevue, des travaux ont été conduits sur la participation de la CDU à la rédaction du nouveau projet d'établissement de la clinique et de son Relais Jeune, la vigilance et l'analyse de tous les événements indésirables et l'organisation et la médiation avec des patients qui demandent des explications.

IV. PROJETS 2024

2024, marquée par l'arrivée d'une nouvelle équipe de gouvernance, sera une année de transition avec la définition d'une nouvelle organisation et le renouvellement du bureau. C'est l'occasion de réaliser l'état des lieux et de réfléchir aux priorités d'action en cohérence avec l'organisation de l'Unafam et les ressources humaines bénévoles disponibles localement. Cette réflexion va être menée en concertation avec les bénévoles, tout en s'imprégnant des besoins émis par les adhérents du département :

- Envoi de deux enquêtes auprès des adhérents et des bénévoles des Hauts de Seine
- Journée(s) des bénévoles destinée(s) à coconstruire une feuille de route évolutive en cohérence avec le plan stratégique de l'UNAFAM et les orientations régionales.

Les projets de 2024 ont également pour objectif de pérenniser les actions essentielles déjà décrites dans ce rapport, en particulier :

- L'accueil et le soutien aux familles, à travers notamment, notre présence locale dans les communes et notre activité de représentation des usagers des établissements et au sein des différentes instances départementales, notre ligne d'accueil téléphonique 24/7 et les formations et réunions d'entraide auprès des familles.

Pour cela, les ressources humaines indispensables à la réalisation de ces missions sont une priorité majeure à traduire par :

- Le recrutement de nouveaux bénévoles et le renforcement de leur processus d'accueil avec un nouveau parcours d'intégration ;
- Dans le domaine des soins et de la prévention :
 - La poursuite de toutes les actions possibles pour faire acter la réorganisation des lits d'hospitalisation du Centre-Sud du Département pour y relocaliser les lits des deux secteurs encore situés à Villejuif.
 - La contribution à la création de nouveaux conseils locaux de santé mental (Bois-Colombes, La Garenne-Colombes, Chatillon, Garches, St-Cloud, Vanves, Vaucresson : projets annoncés par l'ARS IDF).

Selon la disponibilité des ressources internes est suffisante, de nouveaux axes de développement, pourront être étudiés, notamment :

- La mise en place de réunions d'échange et de partage, destinées aux parents d'adolescents et jeunes adultes,
- La mise en place de réunions spécifiques dédiées aux conjoints de personnes souffrant de troubles psychiques,
- La participation de la délégation à de nouveaux groupes de travail initiés par des partenaires.

V. CONCLUSION

Le handicap psychique s'impose tant par le nombre de personnes concernées qu'en termes de conséquences pour l'entourage et, au-delà, pour la collectivité qui a le devoir d'assurer une compensation et de respecter le droit des personnes.

Dans un contexte de crise de la psychiatrie, les familles se retrouvent en première ligne, en charge des soutiens psychiques, sociaux et économiques de leur proche handicapé. C'est un engagement à très long terme qui peut devenir épuisant, voire destructeur, pour l'équilibre et la continuité de la vie familiale.

Ce tableau d'apparence sombre n'empêche pas l'espérance. Les recherches scientifiques, les solidarités entre les familles et les soutiens collectifs, les réseaux d'informations, les actions de sensibilisation et les formations sont autant de raisons de croire et de s'investir pour un avenir meilleur.